

**Allocution de Madame Amina Bouayach  
Présidente de l'Alliance globale des Institutions  
nationales des droits de l'Homme (GANHRI)**

**Conférence annuelle de GANHRI 2026**

**Le rôle des Institutions nationales des droits de  
l'Homme dans la protection et la promotion des  
droits de l'Homme dans l'espace numérique**

**Genève- Palais des Nations**

**Le 1 avril 2026**

**Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme**

**Monsieur le Président du Conseil des droits de l'Homme**

**Chers partenaires,**

**Chers collègues et amis,**

**Bonjour et bienvenue.**

C'est un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour l'ouverture de cette conférence annuelle. Je suis particulièrement heureux de voir réunies autant d'Institutions nationales des droits de l'Homme, aux côtés de nos partenaires des Nations Unies et de l'ensemble des acteurs engagés ici présents.

Nous vivons une transformation profonde.

L'intelligence artificielle et les technologies numériques ne sont plus des sujets du futur : elles font notre quotidien. Elles changent notre manière de communiquer, de travailler, d'accéder aux services, mais aussi de participer à la vie publique.

Elles transforment aussi la manière dont les droits de l'Homme sont exercés... et parfois restreints.

Oui, ces technologies représentent une opportunité.

Elles peuvent améliorer l'accès aux droits, rendre les services publics plus efficaces, et favoriser l'inclusion.

Mais elles peuvent aussi creuser les inégalités, fragiliser les libertés, et exposer les individus à de nouveaux risques.

La question qui se pose à nous est donc simple, mais essentielle :  
Voulons-nous subir cette transformation, ou la gouverner ?

Car cette question n'est pas seulement technologique.  
Elle est profondément politique.  
Les droits de l'Homme ne sont pas optionnels.

Ils sont universels. Ils s'appliquent partout, y compris dans l'espace numérique.  
La dignité humaine doit rester notre cadre d'action. Elle doit guider chaque étape, de la conception des technologies à leur utilisation.

Le potentiel de l'intelligence artificielle est immense.

Mais les risques le sont aussi.

La désinformation menace nos démocraties.

Les deepfakes brouillent la frontière entre le vrai et le faux.

Les biais algorithmiques peuvent reproduire des discriminations.  
Et certaines technologies, comme la reconnaissance faciale, peuvent conduire à une surveillance excessive.

Sans garde-fous, ces outils peuvent affaiblir les droits fondamentaux.  
Et il y a une limite que nous ne devons jamais franchir : celle où la technologie porte atteinte à la dignité humaine.

Face à ces défis, la responsabilité est collective.  
Elle concerne les États, les Nations Unies, les Institutions nationales des droits de l'Homme, mais aussi les entreprises technologiques.

À chaque étape, de la conception au déploiement, les droits humains doivent être mis en œuvre.

Et cela inclut aussi, celles et ceux qui travaillent dans l'ombre : les modérateurs de contenu, les annotateurs de données, dont les conditions de travail doivent être reconnues et protégées.

Dans ce contexte, une priorité s'impose : placer les droits de l'Homme au cœur de la gouvernance de l'intelligence artificielle.

Et le rôle des Institutions nationales des droits de l'Homme est central.  
Nous ne sommes pas là pour freiner l'innovation.

Nous sommes là pour garantir qu'elle respecte les droits fondamentaux.

Notre action est claire :

Prévenir les risques,

Protéger les droits,

Et promouvoir une utilisation responsable de ces technologies.

Mais aucun acteur ne peut agir seul.

Ces défis sont globaux. Ils nécessitent des réponses collectives, coordonnées, fondées sur la coopération internationale.

Il y a aussi une autre urgence : l'accès équitable aux technologies.

L'intelligence artificielle ne doit pas être réservée à quelques-uns.

Elle doit bénéficier à tous, y compris aux plus vulnérables.

Ne laisser personne de côté est une responsabilité.

**Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes à un moment décisif.

L'innovation peut être un levier de progrès... ou un facteur de recul.

Mais une chose est certaine :

Ce ne sont pas les technologies qui décideront de notre avenir.

C'est nous.

À nous de faire les bons choix.

À nous d'orienter ces transformations au service de la dignité, de la justice et de l'inclusion.

J'espère que cette conférence nous permettra d'avancer ensemble, de renforcer nos partenariats, et de faire de la technologie un véritable outil au service des droits de l'Homme.

Je vous remercie.